

Sir Narcisse Belleau devra comprendre que les événements survenus dans les provinces maritimes ont malheureusement empêché cet arrangement d'être mis à exécution, du moins au temps prévu ; il devra comprendre qu'il devint nécessaire de considérer ce qu'il y avait à faire en présence de ces événements, et que nous en vinmes à cette conclusion : unir tous nos efforts pour faire adopter le projet de la conférence de Québec. Mais, au cas où nous ne pourrions vaincre les objections des Provinces maritimes assez à temps pour proposer, à l'ouverture des chambres en 1866, une mesure définitive au sujet de la confédération, nous présenterions alors au Parlement, et userions de toute l'influence du gouvernement pour la faire passer, une mesure relative à la réforme du système constitutionnel du Canada, conformément à l'arrangement du mois de Juin, 1864.

J'ai l'honneur, etc.,

A L'HON. J. A. MACDONALD.

GEO. BROWN.

---

No. 6.—L'HON. J. A. MACDONALD A L'HON. GEO. BROWN.

MON CHER MONSIEUR,

Québec, le 7 août, 1865.

Sir Narcisse Belleau est arrivé hier de la campagne et je suis heureux de vous informer qu'il a, sur la demande de monsieur Cartier et de moi-même, et bien qu'avec une grande répugnance, accepté la position de Premier-Ministre et le portefeuille de Receveur-Général.

Il accepte le programme du dernier ministère tel qu'exposé dans votre lettre de samedi, et l'adopte comme celui de son administration. Ce programme sera, comme de raison, soumis aux deux chambres le plus vite possible.

Veuillez croire, etc.,

JOHN A. MACDONALD.

A L'HON. GEO. BROWN.